

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA CEINTURE NOIRE 1^o ou 2^o ou 3^o
FORMULE « obtention par les POINTS DE COMPÉTITION & TITRES SPORTIFS »
VERSION : DISCIPLINES « TECHNIQUES »

MENTIONS : 1/ ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS & ARTISTIQUES,

2/ ACTIVITES DE FITNESS & 3/ ACTIVITES DE DEFENSE

Formule réservée aux combattants de bon niveau

Mentions : Fitness-forms (Aero-Kick & Aero-martial), Martial-forms (Traditional & Modern), Defense-forms

Conditions préalables

Pour être retenu candidat, il faut disposer des pré-requis suivants :

- Pour la CNJ1^o (ceinture noire junior) : avoir 14 ans révolus, être ceinture marron, disposer d'un minimum 40 points obtenus en rencontre officielle sur le(s) passeport(s) sportif(s).
- Pour la CN1^o (ceinture noire 1^{er} degré) : avoir 18 ans révolus, être ceinture marron, disposer d'un minimum 40 points obtenus en rencontre officielle sur le(s) passeport(s) sportif(s).
- Pour la CNJ2^o (avoir 17 ans révolus et être ceinture CN1^o depuis 3 ans), pour la CN2^o (avoir 18 ans révolus, être ceinture CN1^o depuis 2 ans ou CNJ1^o depuis 3 ans), disposer d'un minimum 80 points obtenus en rencontre officielle sur le(s) passeport(s) sportif(s).
- Pour la CN3^o : avoir 21 ans révolus, être ceinture CN2^o depuis 3 ans, disposer d'un minimum 120 points en rencontre officielle sur le(s) passeport(s) sportif(s).

NB : le temps d'attente entre chaque degré est réduit de moitié pour les athlètes de la sélection fédérale et les partenaires officiels de la sélection d'athlètes fédéraux, excepté pour les moins de 18 ans.

Marquage de points

Seuls seront pris en compte, les points marqués en compétition officielle à partir de la division « espoir » et « élite » à compter de la catégorie « minime » (12-13 ans) et reportés sur le passeport sportif avec paraphe de l'officiel (voire sur les passeports sportifs et pièces sportives issus d'autres fédérations, s'il y a lieu).

Bonifications

S'ajoutent au capital de « points de compétition » certaines bonifications.

- Le barème pour titre sportif et seulement pour le titre le plus élevé : vainqueur de la coupe de France ou champion de France : « minime 12-13 ans » (2 pts), « cadet 14-15 ans » (2 pts), « junior-B 16-17 ans » (3 pts), « junior-A 18-19-20 ans » (4 pts), « novice senior » (4 pts), « classe espoir senior » (7 pts), vainqueur de la coupe de France « élite senior » (10 pts), champion de France « élite senior » (12 pts), champion de France vétérans 41 et + (10 pts), champion d'Europe ou Monde « cadet 14-15 ans » (10 pts), champion d'Europe ou Monde « junior 16-17 ans » (11 pts), champion d'Europe « senior » (14 pts) et champion du Monde « senior » (15 pts), champion d'Europe ou Monde vétérans (12 pts).

S'ajoutent en surplus au capital de « points de compétition » les bonifications suivantes : arbitre régional stagiaire (1 pt) ou arbitre régional titulaire (2 pts), BF1^o (1 pt) ou BF2^o (2 pts), plus de 35 ans (1 pt) ou plus de 45 ans (2 pts). Total maximum de bonus : CNJ1^o et CN1^o =10 pts, CNJ2^o et CN2^o =15 pts, CN3^o =20 pts.

Mention de grade

Les mentions accordées sont les suivantes :

- MENTION – **AERO-KICK** (cardio-kickboxing) ou **AERO-MARTIAL** (Cardio-fighting) - FITNESS-FORMS (activité martiale et artistique de mise en forme)
- MENTION – **FREEHAND-DEFENSE** ou **KICK-DEFENSE** ou **STICK-DEFENSE** – DEFENSE-FORMS : auto-défense à mains nues ou/et avec arme
- MENTION – **TRADITIONAL-FORMS** (Arts martiaux traditionnels : Hard-style, ou Soft-style) ou **MODERN-FORMS** (Free-style-forms ou musical-forms : activité de réalisation d'arts traditionnels ou modernes).

La nature des compétitions effectuée par le candidat déterminera la mention du diplôme voire la spécialité, cela à la majorité des combats gagnés. En cas de non majorité d'une spécialité, la **mention sera attribuée au regard du nombre de résultats en compétitions de la discipline la plus représentée.**

Procédure d'obtention du grade

A l'issue du stage de préparation à la C.N. formule « technique », le candidat présente sa demande, sur formulaire spécial, au responsable de la formation qui consulte les pièces du dossier et notamment l'authenticité des résultats indiqués sur le passeport sportif. Le responsable de la formation se prononce sur l'aptitude du candidat à porter le grade (compétences techniques et moralité). Dans un second temps, la candidature sera examinée par la Commission Régionale des Grades (CRG) de la ligue régionale dont il dépend.

Pièces du dossier

- o Etre licencié au CNKB (ou pouvoir le justifier)
- o Avoir acquitté ses droits de stage et d'examen (20 euro à l'ordre du CNKB)
- o Etre présenté par l'enseignant de son club.
- o Avoir fourni les pièces² du dossier de grade : une photocopie d'une pièce d'identité², un extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois, une demande sur papier libre des parents pour les mineurs (autorisant l'accès au grade de ceinture noire), un C.V. avec photocopie de documents sportifs (passeport sportif², diplômes², attestations de titres² et de stage, etc.). Pour les candidats ayant précédemment fourni un dossier complet : les nouvelles pièces (s'il y a lieu).

(1) : ou à une fédération antérieure ou à autre fédération de sports de combat ou d'arts martiaux

(2) : les originaux seront montrés au président du jury

PARTIE À REMETTRE A LA FEDERATION AVEC LES PIÈCES DU DOSSIER

Dossier à remplir électroniquement et à retourner par mail avec **TOUTES les pièces en même temps en format électronique (maximum 500 ko par fichier)** et parallèlement en **format papier** dans une pochette transparente de classeur soit à remettre lors d'un stage de formation soit à expédier en **courrier postal ordinaire** au Directeur technique fédéral à :

M. DELMAS Alain – 30 chemin de Bérivière 38240 Meylan – 06.80.87.67.82 – ctn.wka@free.fr

(Expédier le dossier complet et non pièce par pièce en courrier ordinaire et non en envoi recommandé – SVP)

N.B. : en cas d'**insuffisance de points**, le candidat devra se présenter à un passage de grade pour **compléter les points manquants** [dispense du M2 (prestation), l'examen portera uniquement sur le M1 (technique) et M3 (connaissances)]

Exemple : six 1^{ère} place régionale + 4 titres nationaux => (6 victoires x 5 points = 30 points) + 2 titres nationaux en minime fille et 2 titres cadette (2+2+3+3 = 10 pts) = **40 points** donc la **CNJ1° est acquise**.

NOM Prénom :					
	Exigences minimales	Podium 1 ^{ère} place = 5 pts 2 ^{ème} à 3 ^{ème} place = 3 pts	4 ^{ème} à 6 ^{ème} place = 2 pts Participation = 1 pt	Bonification	Total de points au minimum
CNJ1° 14-17 ans	14 ans révolus 5 podiums régionaux et nationaux en Min/Cad 30 points	Nb. podiums = Nb. points =	Nb. victoires = Nb. points =	Titres = Nb. points = (Maxi 15 pts)	T/ 40 =
CN1° 18 ans et +	18 ans révolus 6 podiums régionaux et nationaux en Min/Cad/Jr /Sr/Vét. 30 points	Nb. podiums = Nb. points =	Nb. victoires = Nb. points =	Titres = Diplômes = Age = Nb. points = (Maxi 15 pts)	T/ 40 =
CNJ2 17 ans CN2° 18 ans et +	CNJ2° : 17 ans révolus CN1° : 18 ans révolus 12 podiums régionaux et nationaux en Min/Cad/Jr /Sr/Vet. 50 points	Nb. podiums = Nb. points =	Nb. victoires = Nb. points =	Titres = Diplômes = Age = Nb. points = (Maxi 20 pts)	T/ 80 =
CN3° 21 ans et +	21 ans révolus 18 podiums régionaux et nationaux en Min/Cad/Jr /Sr/Vet. 80 points	Nb. podiums = Nb. points =	Nb. victoires = Nb. points =	Titres = Diplômes = Age = Nb. points = (Maxi 25 pts)	T/ 120 =

AUTORISATION DES PARENTS POUR LES MOINS DE 18 ANS

Je soussigné(e) Mme, Mr [nom prénom] _____ responsable légal de l'enfant [nom prénom] :
 _____ l'autorise à demander :

- L'attribution de la ceinture noire « jeune » CNKB/WKA et l'autorise éventuellement à suivre le stage de préparation de l'examen de ceinture noire.

N° de téléphone du responsable légal: _____

D'autre part, je l'autorise à être transporté dans les véhicules des entraîneurs/accompagnateurs et à le faire hospitaliser en cas de besoin.

DATE: _____ SIGNATURE _____

DEMANDE D'OBTENTION DE GRADE CNKB/WKA

(*) Noter le grade demandé et la mention : Traditional-forms (TF), Modern-forms (AF) ou Fitness-forms (FF) ou Defense-forms – LA MENTION EST ATTRIBUÉE AU REGARD DE LA SPECIALITE AYANT LE PLUS DE RESULTATS

NOM(s) Prénom(s) Date de N. Tél. Personnel/E.mail Grade présenté et mention (*) N° de licence

.....

DATE: _____ SIGNATURE _____

Total du règlement en chèque (Banque et N° du chèque)

Dirigeant du club ou entraîneur ou tuteur (uniquement pour la CNJ1°, CNJ2° ou CN1°) :

Nom du club :

ACCORD ECRIT pour la CNJ1°, CNJ2° et CN1° : nom de l'entraîneur (ou président ou dirigeant) (2):

.....

Date : signature « Bon pour accord » :

Tampon du club :



Un candidat ayant fourni récemment un dossier à la fédération est dispensé de la fourniture des pièces déjà remises
 Eventuellement remettre les nouvelles pièces non déposées.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM	PRENOM	PHOTO
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	
ADRESSE		
CODE POSTAL	VILLE	
TEL.	E .MAIL (obligatoire) :	
SITUATION DE FAMILLE		
PROFESSION (obligatoire) :		

DIPLOME SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE, PROFESSIONNEL le plus élevé (cocher la case)

- SANS AUCUN DIPLOME
- CAP - CEP (niveau 5ème – 4ème)
- BEPC – Brevet des collèges - BEP (niveau 3ème – 2nde)
- BAC (ou niveau classe de 1^{ère} ou classe de Terminale)
- BAC + 1 ou 2 ans : BTS - DUT - DEUG
- BAC + 3 ou 4 ans : Licence universitaire – maîtrise universitaire
- BAC + 5 ans et plus : Master universitaire – Ingénieur – Agrégation – DESS – DEA – CAPES - Doctorat
- AUTRE :

DEPUIS COMBIEN D'ANNEE PRATIQUEZ-VOUS LES SPORTS DE COMBAT ?

- Moins de 5 ANS
- 5 à 10 ANS
- Plus de 10 ANS

GRADE, PALMARÉS SPORTIF ? Préciser la structure, la fédération

DATE

SIGNATURE



Un candidat ayant fourni récemment un dossier à la fédération est dispensé de la fourniture des pièces déjà remises
Eventuellement remettre les nouvelles pièces non déposées.

DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS

EXEMPLE DE C.V.

A recopier SVP

IDENTITE

NOM	PRENOM
-----	--------

Né(e) le : à
Adresse personnelle :

Profession :
Situation familiale:

VECU SPORTIF EN CLUB

Pratique sportive en club (type d'activité, saisons sportives, compétition, nombre de participations en compétition, de combats, etc.) et résultats (titres) :

STAGES SPORTIFS (d'athlète)

Type de stage :

PRATIQUE SPORTIVE

Type d'activités pratiquées, nombre de saisons et résultats :

Un candidat ayant fourni récemment un dossier à la fédération est dispensé de la fourniture des pièces déjà remises
 Eventuellement remettre les nouvelles pièces non déposées.

PIECES À FOURNIR POUR LA DEMANDE DE VALIDATION

Les **conditions minimales** pour se présenter à un examen, ainsi que les pièces à fournir sont les suivantes :

- Avoir effectué une demande de licence pour la saison en cours,
- Avoir effectué une demande auprès de la fédération
- Remplir les conditions minimales.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour tous les candidats :

1. **Coupon de candidature** (pour les grades les moins élevés, CNJ1°, CN1° et CNJ2° : un **accord écrit** de l'enseignant ou du **président/dirigeant** du club ou d'un **tuteur est obligatoire**)
2. **Règlement** en chèque de 50 euros à l'ordre du CNKB
3. Etre licencié de l'année en cours
4. Avoir les **exigences requises** pour se présenter à l'examen (âge, diplôme ou attestation du grade immédiatement en dessous)
5. Avoir le nombre de combats et de points exigé sur le(s) passeport(s) sportif(s).

Pour les candidats n'ayant jamais fourni de dossier de renseignements² :

6. fournir un **C.V sportif et d'enseignement du sport** avec pièces justificatives, modèle p.3 [joindre une photocopie du(ou des) passeport(s) sportif(s) et des licences sportives (page avec n° de passeport, page d'identité du titulaire, page de clubs et transferts, page de grades, page de stages, page de diplômes et titres)]
 - fournir les copies de diplômes **d'entraîneur** d'autres disciplines, si c'est le cas
 - fournir les copies de diplômes de **grade** d'autres disciplines, si c'est le cas
 - fournir les copies de diplômes de **juge** ou **d'arbitre** d'autres disciplines, si c'est le cas
 - fournir la copie du **tronc commun 1^{er} degré d'éducateur sportif*, s'il y a lieu (ou BEES ou BP-JEPS)**
7. joindre une photocopie d'une **pièce d'identité³** (recto-verso)
8. joindre un **extrait de casier judiciaire n°3** de moins de 3 mois⁴.
 - (1) Dossier de renseignement à constituer uniquement pour les candidats n'ayant jamais fourni de pièces au CNKB ou à la WKA-France
 - (2) nouveau candidat n'ayant jamais fourni de dossier complet à la fédération CNKB ou WKA-France
 - (3) les photocopies certifiées conformes n'étant plus obligatoires (pour les diplômes, passeports, licences, et autres pièces) le candidat devra présenter les originaux lors de son dépôt de dossier
 - (4) à commander par le biais du Net pour plus de rapidité

Durée des formations (stages de préparation + examen) :

- .Ceinture noire (C.N.1° à C.N.3°) : deux jours avec l'examen le second jour
- .Ceinture noire (C.N.4° à C.N.6°) : cinq jours avec l'examen le dernier jour

(*) REP = reconnaissance des expériences techniques – REP = reconnaissance des expériences pédagogiques – REA = reconnaissance des expériences d'arbitre

Bonifications pour un athlète de bon niveau

Textes du Ministère des Sports : Conformément à l'article L. 212-5 du code du sport dans les disciplines relevant des arts martiaux

Bonification en temps de pratique : des bonifications de temps de pratique peuvent être accordées à des pratiquants pouvant attester d'un niveau remarquable de pratique, de connaissance ou de dévouement à la cause d'une discipline sportive ou martiale. Ces bonifications consistent en une diminution du temps requis pour accéder au grade supérieur. Classification des ayants droits :

- Catégorie A : Les médaillés des championnats du Monde, les champions d'Europe, les représentants de la fédération aux instances internationales, les membres du conseil d'administration de la fédération, les présidents de ligue en activité, le Directeur Technique National en activité, les entraîneurs nationaux en activité, les conseillers techniques nationaux en activité, les arbitres nationaux en activité, les Brevetés d'État 3ème degré et 2ème degré, DESJEPS. Temps réduit entre chaque grade : 1 an et 6 mois.
- Catégorie B : Les médaillés aux championnats d'Europe, les champions de France (sauf Universitaire, Armée, Corporatif et Police), les secrétaires généraux et trésoriers d'une ligue en activité, les présidents des comités départementaux en activité, les conseillers techniques régionaux, les membres de l'équipe technique régionale en activité, les arbitres régionaux en activité, les brevetés d'État 1er degré, DEJEPS, CQP. Temps réduit entre chaque grade : 1 an.
- Catégorie C : Les champions de France Universitaire, Inter armée, Police, Corporatifs seniors, les médaillés aux championnats de France, les arbitres départementaux en activité, les diplômés instructeurs fédéraux. Temps réduit entre chaque grade : 6 mois

Pour les vétérans (35 ans et plus) présentant la CN1° à CN4°, l'examen technique est « adapté » et les athlètes disposants d'une partie des « points de compétition » ou d'un palmarès conséquent (cf. formulaire de « demande de validation par les points de compétition et titres sportifs »), peuvent être dispensés de certains modules (ou certaines épreuves d'examen) notamment le module M2 (« sparring » ou « forms »).